

CAUSES	EVENEMENT	CONSEQUENCES	DOMAINE
<p>Début décembre 2002, une période de gel provoque la cristallisation du cyclohexane dans le collecteur. La température variant beaucoup au cours du week-end du 15-16 décembre, les dilatations et rétractions successives du cyclohexane dans le collecteur provoque sa rupture au niveau de la lyre de dilatation (boutonnière de la taille d'une paume de main), partie la plus fragile, exposée à ces changements de température du fait de sa forme et de sa position surélevée par rapport au pipeway.</p> <p>Le 16 décembre 2002 vers 9 heures, l'équipe de quart de l'atelier OLONE constate des difficultés d'alimentation en cyclohexane. Des filtres sont changés, les pompes vérifiées, la canalisation DN100 mm contrôlée visuellement et l'atelier ADN interrogé.</p> <p>Le lendemain, les perturbations perdurant, un contrôle visuel du collecteur DN50 mm est organisé. Une fuite de cyclohexane est repérée olfactivement. Environ 30 heures se sont écoulées entre le début des perturbations de débit de cyclohexane et l'arrêt de la fuite.</p> <p>Celle-ci est estimée dans un premier temps à quelques tonnes. Un bilan matière réalisé par l'exploitant 10 jours plus tard réévalue la fuite entre 850 et 1 200 tonnes.</p>	<p style="text-align: center;">FUITE DE CYCLOHEXANE DANS UNE USINE CHIMIQUE</p>	<p>ENVIRONNEMENTALES</p> <p>Entre 850 t et 1 200 t de cyclohexane ont été rejeté, soit entre 4,2 et 6 fois le seuil Seveso qui est de 200 t (substance très toxique pour les organismes aquatiques).</p> <p>La surface d'eau souterraine à décontaminer étant comprise entre 10 et 50 ha .</p> <p>Cette pollution de la nappe phréatique, l'une des plus importantes dans la région depuis plus de 10 ans, présente un risque de contamination des captages d'eau potables communaux et des puits de pompage agricoles situés en aval.</p> <p>-----</p> <p>PERTES FINANCIERES</p> <p>Le coût global de cette fuite et des actions qui en découlent est estimé à 2 M€.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertes d'exploitation suite à la cessation d'activité durant 3 mois - Création dans l'usine d'un poste de Responsable QSE :50 K€/an. - Mesures de prévention mises en place par l'exploitant après l'accident estimées à 100k€ : bassin de rétention et système incendie. <p>- Coût pour la collectivité dans son ensemble : 2 M€ dont la décontamination</p> <p>- Dommages à l'environnement : Supérieur à 1M€ (Le coût de décontamination étant supérieur à 1 M€)</p> <p>-----</p> <p>DEGRADATION DE L'IMAGE</p> <p>-Pollution la plus grave de la nappe de la région depuis 10 ans, perte de confiance sur les capacités de l'exploitant à garantir la sécurité et à réagir en cas de défaillance.</p> <p>-Méfiance de la DRIRE locale, lié notamment au fait que l'exploitant n'a pas signalé l'incident aux autorités dans les temps.</p>	<p>EAUX DE SURFACE</p>